PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée de la coalition montréalaise pour la rémunération des stages

1^{er} octobre 2017 - Cégep Marie-Victorin

Présences

Groupes avec mandats

Alexandre Clément
Alexandre Clement
Sandrine Belley
Alice Lefèvre
Adam Pétrin
Simon Boyer
Bastien Daguerre
Mircea Adamoiu
Nicholas Bourdon
Anthony Desbiens
Louis-Thomas Leguerrier
Sarina Motta
Jeanne Bilodeau
Valérie Simard
Emily Zajko
Jérémie Boudreau
Marianne Hamiaux
Mikael Labonté-Larouche

Participation individuelle et organisations observatrices

CSU	Amhed Badr
CSU	Irmak Bahar
CSU	Leh Deuling
AVEQ	Kristen Perry
SOGEECOM	Kaella Stapels
SOGEECOM	Alexandra Vaillant

Animation et secrétariat

Animation	Camille Marcoux
Animation	François Bélanger
Secrétariat	Etienne Simard
Traduction	Gene Morrow

Ouverture à 10:38.

CUTE-UQAM propose Camille Marcoux et François Bélanger au présidium et Etienne Simard au secrétariat. AFESH-UQAM appuie.

François du présidium souligne que les terres sur lesquelles nous sommes réuni.es font partie du territoire traditionnel des Kanien'keha:ka (Mohawks), qui a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les nations.

0. Ouverture, présidium, procès-verbal et procédures

- 1. Tour de table
- 2. Membership
- 3. Revendications
- 4. Actions régionales
- 5. Matériels d'information
- 6. Retour sur la tournée de formation
- 7. Finances et transparence
- 8. Identité et rapport aux médias

9. Varia

10. Levée

Proposé par Jérémie du SECMV. Appuyé par Marianne du SECMV. Adopté à l'unanimité.

1. Tour de table

L'ensemble des militant.es se présentent à tour de rôle.

2. Membership

2.1 Proposition

Que soit faite une présentation de la coalition.

Proposé par Valérie du CUTE-UQAM. Appuyé par Alice de l'AFESH-UQAM. Adopté à l'unanimité.

Valérie Simard du CUTE-UQAM présente la campagne sur le travail étudiant. Elle indique que la coalition est basée sur la revendication pour la rémunération des stages, de tout programme et de tout ordre d'enseignement confondu. Elle explique que la coalition est composée par les délégations d'associations étudiantes, de groupes et comités étudiants. Elle explique que l'organisation sur la base régionale sert à éviter que Montréal se pose en national et à s'assurer que la coordination, les actions et la coordination soient contrôlées par les militant.es sur les campus.

Adam Pétrin de l'AFESH-UQAM présente l'organisation d'une rencontre intercollégiale qui a eu lieu en août pour stimuler l'adhésion des associations collégiales à la campagne et à la coalition.

Alice Lefèvre de l'AFESH-UQAM souligne que la solidarité avec les groupes communautaire est importante pour éviter la crainte de se retrouver avec des dépenses supplémentaires alors qu'ils sont en sous-financement.

2.2. Proposition

Que la coalition puisse compter parmi ses membres, en plus des associations étudiantes (qu'importe leur affiliation), des syndicats et des groupes politiques, communautaires ou autres appuyant activement la rémunération des stages. Seules les associations étudiantes ayant des assemblées générales peuvent être membres de la coalition.

Proposée par Jérémie du SECMV. Appuyé par Adam de l'AFESH-UQAM.

2.2.1. Amendement

Ajouter que "ainsi que des personnes à titre individuel". La proposition se lirait comme suit : "Que la coalition puisse compter parmi ses membres, en plus des associations étudiantes (qu'importe leur affiliation), des syndicats, des groupes politiques, communautaires ou autres ainsi que des personnes à titre individuel, appuyant activement la rémunération des stages. Seules les associations étudiantes ayant des assemblées générales peuvent être membres de la coalition."

Proposé par Jeanne du CUTE-UQAM. Appuyé par Sandrine de l'AETS-UQAM.

2.2.1.1. Discussion

Valérie du CUTE-UQAM rappelle qu'on est au début de l'organisation et qu'on essaie d'élargir le plus possible et qu'on n'en est pas à formaliser le membership.

Adam de l'AFESH-UQAM précise que l'intérêt de cette proposition c'est de s'assurer que les groupes membres consultent les membres de leurs associations.

Alice de l'AFESH-UQAM demande des précisions sur ce qui avait été discuté à ce propos lors de la première assemblée. Elle indique que des groupes sont plus informels.

Valérie du CUTE-UQAM répond que la question avait été mise en dépôt. L'idée était de réunir des gens qui travaillent sur la question.

Nicholas du CUTE-UdeM suggère qu'on garde l'idée de "une personne un vote".

Mircea du CUTE-UdeM suggère que la structure reste la plus ouverte possible, éviter une coalition à pouvoir exécutif.

Jeanne du CUTE-UQAM questionne la partie sur l'obligation d'avoir des AG. Elle ne voudrait pas exclure des regroupements d'associations comme CSU.

Bastien du SECMV suggère que les assos doivent avoir une position claire en faveur de la rémunération des stages.

Nicholas du CUTE-UdeM suggère qu'on ne mette pas la position comme conditionnelle au membership.

Valérie du CUTE-UQAM trouve important que les groupes qui viennent comme membres aient une position claire en faveur de la rémunération des stages de l'ensemble des disciplines et des niveaux d'études.

Adam de l'AFESH-UQAM précise qu'il faut formaliser parce que la coalition va prendre de l'ampleur, sinon il y aura confusion.

Adopté à l'unanimité.

2.2.2. Amendement

Ajout de "toute discipline et de tout niveau d'enseignement." La proposition se lirait comme suit : Que la coalition puisse compter parmi ses membres, en plus des associations étudiantes (qu'importe leur affiliation), des syndicats et des groupes politiques, communautaires ou autres ainsi que des personnes à titre individuel, appuyant activement la rémunération des stages de toute discipline et de tout niveau d'enseignement. Seules les associations étudiantes ayant des assemblées générales peuvent être membres de la coalition.

Proposé par Alice de l'AFESH-UQAM. Appuyé par Anthony du CUTE-UdeM.

2.2.3. Amendement

Retrait de la dernière phrase : "Seules les associations étudiantes ayant des assemblées générales peuvent être membres de la coalition." La proposition se lirait comme suit : Que la coalition puisse compter parmi ses membres, en plus des associations étudiantes (qu'importe leur affiliation), des syndicats et des groupes politiques, communautaires ou autres ainsi que des personnes à titre individuel, appuyant activement la rémunération des stages de toute discipline et de tout niveau d'enseignement.

Proposé par Simon de l'AGEECGG. Appuyé par Valérie du CUTE-UQAM.

2.2.3.1. Discussion

Alice demande s'il y a des cas concrets à laquelle s'adressait l'esprit de cette proposition.

Jérémie du SECMV indique que son association a un mandat en faveur de la démocratie directe.

Demande de vote.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 9 Adopté à majorité. Nicholas lance la réflexion à l'effet que s'il y a plus d'abstentions que de pour, la proposition est mise en dépôt.

François du présidium indique qu'on fonctionne sur le code de procédure syndical standard (code CSN/AGEsshalcUQAM).

Principale telle qu'amendée adoptée à l'unanimité.

3. Revendications

3.1 Proposition

Considérant que le travail effectué par les étudiant.es comporte une dimension qualitative reliée à l'acquisition de compétences (discipline, rédaction, lecture, etc.) et que cette dimension est occultée dans la définition législative du travail salarié, qui considère uniquement sa dimension le plus visible, soit sa dimension quantitative (nombre d'heures exécutées en moyenne, tâches clairement définies et calculables, subordination envers un seul employeur sur un lieu de travail fixe, etc.);

Considérant que les heures de cours et de travail scolaire effectuées par les étudiant.es préalablement et à l'extérieur des milieux de stages ne concordent pas avec cette définition, mais qu'elles contribuent pourtant à rendre possible l'exécution de ces derniers en dotant les étudiant.es des habiletés nécessaires pour effectuer le stage;

Considérant que les étudiant.es doivent régulièrement, contre leur propre gré, s'endetter et se trouver des ''boulots étudiants'' en s'insérant dans un rapport de subordination envers un.e conjointe, leurs parents ou une institution bancaire. Ces mêmes "boulots étudiants" sont souvent précaires, exigeants sans une rémunération à leur juste valeur et éloignés de tout ce qui touche au domaine d'études de l'étudiant.e;

Considérant que les formations académiques post-secondaires forment intensivement les étudiant.es et les obligent à accomplir de plus en plus de tâches gratuites en leur promettant des emplois inexistants, de plus en plus atypiques et précaires;

Considérant que le travail émotionnel et de soin (care) est réalisé en grande partie par des femmes à la maison et que cette forme de travail non salarié est historiquement dévalorisée et continue de l'être avant et après le dénouement des stages;

Considérant que la réponse gouvernementale à la rémunération des stages pourrait engendrer le contingentement des programmes scolaires avec des stages obligatoires; Que la coalition exige que le temps consacré aux heures de cours et au travail scolaire à l'extérieur des milieux de stages soit rémunéré pour tou tes les étudiant es.

Que la coalition exige l'ajout d'un article à la Loi sur les normes du travail (LNT) stipulant l'interdiction des stages non rémunérés.

Que la coalition exige l'abrogation des articles 3 (paragr. 5) et 77 (paragr. 7) et de la partie suivante de l'article 88: "et les stagiaires dans un cadre de formation ou

d'intégration professionnelle reconnu par une loi" de la LNT.

Que la coalition exige l'abrogation de l'article 2 (paragr. 2) du Règlement sur les normes du travail (RNT).

Proposé par le CUTE-UdeM. Appuyé par Alice de l'AFESH-UQAM.

Louis-Thomas du CUTE-UdeM explique la proposition.

3.1.1. Scindage

Que le premier QUE soit traité d'une part et les trois derniers QUE d'autre part, et qu'on traite les trois derniers QUE en premier.

Proposé par Emily du CUTE-UQAM. Appuyé par le CUTE-UdeM.

Anthony du CUTE-UdeM indique que l'esprit de la proposition était d'inclure la lutte pour la rémunération des stages dans la lutte pour la rémunération du travail gratuit, incluant l'ensemble des études.

Scindage adopté à l'unanimité.

Valérie du CUTE-UQAM demande de rappeler la résolution au sujet de l'abrogation de la LNT adoptée lors de la dernière assemblée. Elle se lit comme suit : "3.2. Considérant la refonte de la Loi sur les normes du travail prévue à l'automne,

Que la coalition et les groupes impliqués revendiquent l'abrogation des exceptions au règlement sur les normes du travail qui font en sorte que les stages en sont exclus.

Proposée par CUTE-UQAM (Jeanne Bilodeau) Appuyée par le CUTE-UQAM (Emily)

Adoptée à l'unanimité

Louis-Thomas et Nicholas du CUTE-UdeM indiquent l'idée d'interdire les stages non-rémunérés pour les heures créditées. Ils rappellent que c'est inspiré des clarifications amenées par le texte de réflexion de Camille Marcoux à ce sujet dans le cahier de la présente rencontre.

Camille du présidium indique que les établissements ne seraient pas contraints à ne pas reconnaître les crédits à cause d'une disposition de la LNT.

Diverses interventions d'Alice, d'Emily et de Mircea sur la différence entre les établissements, départements et facultés.

Valérie du CUTE-UQAM rappelle le contexte de refonte des normes du travail.

Nicholas du CUTE-UdeM demande des éclaircissements à Camille. Celle-ci répond que la loi doit définir ce qu'est un stage. Lien entre ministère de l'Éducation supérieure et les universités, mais quand même une indépendance de celle-ci reconnue formellement et informellement. Questions de rémunération et de crédit ne seront pas traitées par les mêmes lois.

3.1.1. Amendement

Remplacer "Que la coalition exige l'ajout d'un article à la Loi sur les normes du travail (LNT) stipulant l'interdiction des stages non rémunérés." par

"Que la coalition revendique que les établissements d'enseignement dont des programmes impliquent la complétion de stages, obligatoires ou non, à des fins de reconnaissance par crédits académiques exigent que ceux-ci soient rémunérés."

Proposé par Emily du CUTE-UQAM. Appuyé par Nicholas du CUTE-UdeM.

3.1.1.1. Alice de l'AFESH-UQAM propose un sous-amendement d'ajouter l'amendement sans remplacer le QUE. La proposition se lirait comme suit : "Que la coalition exige l'ajout d'un article à la Loi sur les normes du travail (LNT) stipulant l'interdiction des stages non rémunérés.

Que la coalition exige que les établissements d'enseignement exigeants ou permettant la complétion de stages à des fins de reconnaissance par crédits académiques exigent que ceux-ci soient rémunérés.

Que la coalition exige l'abrogation des articles 3 (paragr. 5) et 77 (paragr. 7) et de la partie suivante de l'article 88: "et les stagiaires dans un cadre de formation ou d'intégration professionnelle reconnu par une loi" de la LNT.

Que la coalition exige l'abrogation de l'article 2 (paragr. 2) du Règlement sur les normes du travail (RNT)."

Appuyé par Nicholas du CUTE-UdeM Adoptée à l'unanimité

3.2. Principale telle que scindée

Que la coalition exige que le temps consacré aux heures de cours et au travail scolaire à l'extérieur des milieux de stages soit rémunéré pour tou.tes les étudiant.es.

Adam de l'AFESH-UQAM indique qu'on se bute à la même situation que lors de la dernière assemblée puisque la position en faveur du salaire étudiant n'est pas partagée par la majorité des organisations présentes.

Valérie du CUTE-UQAM indique qu'il n'est pas stratégique de l'adopter comme

revendication tant que la majorité des personnes présentes à la coalition sont militant.es des CUTE.

Nicholas du CUTE-UdeM précise que l'esprit de cette proposition est d'inscrire les heures complétées durant les stages dans la reconnaissance du travail gratuit.

Alice de l'AFESH-UQAM indique qu'il n'est pas nécessairement stratégique que la coalition réclame la reconnaissance du travail étudiant. Elle indique que c'est une question épineuse (la rémunération du séminaire) qui pourrait bloquer l'implication de plusieurs personnes.

Louis-Thomas du CUTE-UdeM indique que la formulation n'est pas la meilleure, mais désire faire reconnaître que la non-rémunération des stages est de l'exploitation et s'inscrit dans un système d'exploitation plus large qui inclut les études.

Jeanne du CUTE-UQAM demande un temps de rédaction.

Anthony du CUTE-UdeM il faut distinguer que le travail étudiant (job) et le travail scolaire (travail à l'école, en classe, devoirs, etc.). Précision permet de poser la question de qui paie pour ce travail. Indiquer que stage est la forme d'exploitation la plus visible mais qu'il y en a d'autres.

3.2.1 Amendement

Remplacer la formulation par

"Que la coalition reconnaisse que les stages non rémunérés s'inscrivent dans un système d'exploitation du travail gratuit, système qui exploite d'abord le travail des femmes."

Proposé par Jeanne du CUTE-UQAM. Appuyé par Louis-Thomas du CUTE-UdeM.

Valérie indique l'intérêt d'intégrer cette analyse pour la propager dans des appels larges, et que ça se fasse dans un esprit ouvert et large et pas de manière cachée.

Adam de l'AFESH-UQAM fait le parallèle avec les positions stratégiques à l'ASSÉ 2007 entre gel vs gratuité scolaire. Il faut la poser sérieusement car on s'est cassé la grève de 2007 en y allant avec la gratuité.

Valérie du CUTE-UQAM indique qu'on en est encore à convaincre qu'on mérite d'être payé.es pour les stages. La lutte n'est pas gagnée.

Jeanne du CUTE-UQAM indique que son amendement nuance la stratégie par étape.

Louis-Thomas du CUTE-UdeM dit que l'intérêt c'est d'avoir le débat. Le CUTE-UdeM s'implique dans la coalition mais il y a des craintes de créer des classes entre les étudiant.es. Le débat les rassure et l'amendement fait un pas dans la bonne direction.

Alice de l'AFESH-UQAM indique qu'il y a une séparation entre stagiaires et non stagiaires, que les stagiaires ne peuvent pas participer aux assemblées. La lutte sur les stages est la seule chose qui se fait. Il faut compter aussi sur les militant.es dans les disciplines sans stage pour l'implication dans la lutte.

Adam de l'AFESH-UQAM indique qu'il serait bien de ne pas limiter les débats entre deux CUTE. Il indique également que la plupart des gens à qui il s'adresse sont d'accord avec la rémunération des stages. Mais personne ne s'implique.

Marianne du SECMV indique qu'il faut s'impliquer de manière graduelle pour défendre la rémunération des stages.

Simon de l'AGEECGG indique qu'il faut influencer l'opinion publique pour que le public soit avec nous. Il rappelle que le gouvernement n'est pas ouvert à la négociation. Il faut se concentrer d'abord sur la rémunération des stages, si on demande trop large en commençant on risque de se fermer des portes.

Alexandre de l'ADEESE-UQAM indique qu'il est bien d'avoir l'analyse sur le travail étudiant mais de ne pas aller trop loin dans les revendications.

Mircea du CUTE-UdeM indique qu'il est bon dans les négociations de demander davantage pour obtenir moins.

Simon de l'AGEECGG dit qu'il faut trouver un compromis entre demander plus sans perdre l'opinion publique. Exiger la rémunération de tous les stages c'est déjà beaucoup.

Camille du présidium rappelle qu'on n'est pas figé dans les résolutions adoptées aujourd'hui. Il n'y a pas encore eu beaucoup de mobilisation sur le salaire étudiant, l'amendement permet un possible consensus entre des groupes et personnes ici présent.es. La discussion pourra avoir lieu avec plus de groupes ultérieurement.

Marianne du SECMV indique qu'il faut demander quelque chose de réaliste : la rémunération des stages est plus réaliste que la gratuité scolaire. Permet un plus grand

soutien.

Alice de l'AFESH-UQAM indique qu'on est un mouvement naissant, normal de confronter ces débats. On fait face à un gouvernement néolibéral déjà confronté à des demandes de réinvestissement dans les services publics. Durant la pause dîner pour écrire une autre proposition. Invite à adopter l'amendement.

Bastien du CUTE-MV croit que si on se ramasse dans une négociation, il faut fixer des demandes minimales et on ne doit pas aller en deçà de la rémunération de tous les stages.

Valérie du CUTE-UQAM précise la différence entre adopter une analyse vs une revendication. Cette analyse sur la division genrée du travail et sur le travail gratuit permet de s'inscrire dans d'autres luttes. On peut en parler sans tomber dans un débat purement stratégique.

Amendement adopté à l'unanimité.

Proposition d'une pause dîner de 30 minutes.

Proposé par Jeanne du CUTE-UQAM. Appuyé par Nicholas du CUTE-UdeM.

Réouverture de l'assemblée à 13h13.

4. Actions régionales

4.1. Proposition

Considérant que plusieurs étudiant.es et stagiaires participeront à une journée de visibilité en Europe et au Canada dans le cadre de la journée internationale des stagiaires du 10 novembre;

Que les participants à la coalition élaborent une déclaration commune en faveur de la rémunération de tous les stages et qu'elle appelle à la grève des stages.

Que cette déclaration soit publiée le 10 novembre prochain, dans le cadre de la Journée internationale des stagiaires.

Que tous les groupes ou associations signataires de cette déclaration soient en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux et qu'ils participent à l'organisation d'activités de sensibilisation ou de mobilisation dans le cadre de la journée du 10 novembre.

Proposé par Jeanne du CUTE-UQAM. Appuyé par Adam de l'AFESH-UQAM.

Adam de l'AFESH-UQAM suggère qu'il y ait appel à la grève pour cette journée et que cela inclut la grève des stagiaires. Il rappelle que le 16 février dernier il y a eu 30 000 étudiant.es en grève et qu'il faudra au moins atteindre le même plancher.

Michaël du SECMV demande quelles seraient les actions et activités ce jour-là.

Jeanne du CUTE-UQAM indique qu'on vote pour l'appel à une journée d'actions pour commencer. Ensuite on pourra discuter des activités.

Valérie du CUTE-UQAM suggère qu'on reste flexibles pour favoriser la multiplication des actions ce jour-là.

Simon de l'AGEECGG indique qu'il n'est pas à l'aise à appeler à la grève des stages ce jour-là.

Alice de l'AFESH-UQAM indique que ce n'est pas si engageant que la coalition appelle à la grève ce jour-là.

Alice de l'AFESH-UQAM propose une plénière de 15 minutes sur les conditions de réalisation de stages dans les différents milieux et l'influence que cela aura sur la mobilisation. C'est un encouragement.

Mircea du CUTE-UdeM croit qu'il est nécessaire de passer à des moyens de pression comme la grève après tant d'années où le gouvernement ferme la porte à des négociations.

Adam de l'AFESH-UQAM indique qu'il faut apporter une proposition de moyens comme la grève pour que celle-ci devienne possible.

4.1.1 Amendement

Biffer "les participant.es à". Elle se lirait comme suit :

"Considérant que plusieurs étudiant.es et stagiaires participeront à une journée de visibilité en Europe et au Canada dans le cadre de la journée internationale des stagiaires du 10 novembre;

Que la coalition élabore une déclaration commune en faveur de la rémunération de tous les stages et qu'elle appelle à la grève des stages.

Que cette déclaration soit publiée le 10 novembre prochain, dans le cadre de la Journée internationale des stagiaires.

Que tous les groupes ou associations signataires de cette déclaration soient en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux et qu'ils participent à l'organisation d'activités de sensibilisation ou de mobilisation dans le cadre de la journée du 10 novembre.

Proposé par Simon de l'AGEECGG. Appuyé par Alice de l'AFESH-UQAM.

Valérie du CUTE-UQAM indique qu'elle est d'accord seulement si l'esprit de cet amendement est de ramener l'idée de la grève dans les instances.

Mircea du CUTE-UdeM est d'accord avec l'amendement pour protéger le profilage politique.

Anthony du CUTE-UdeM invite à battre la proposition. Le principe de grève des stages a été adopté dès la première rencontre de la coalition et que la coalition c'est des participant.es et non une instance abstraite.

Alice de l'AFESH-UQAM rappelle que la coalition doit se remettre en question au fur et à mesure qu'elle grandit.

Simon de l'AGEECGG indique qu'il ne peut pas engager son association à appeler à la grève. Il devra amener en instance pour défendre l'idée.

Adam de l'AFESH-UQAM indique qu'un membre d'une association, même s'il est sur un exécutif, peut en tant que membre pousser une proposition pour donner le choix aux membres, de ne pas bloquer en raison de bureaucrates dans les associations étudiantes.

Valérie du CUTE-UQAM remet en question le principe de démocratie représentative et invite à amener la question en assemblée générale.

Nicholas du CUTE-UdeM amène la réflexion de parler en son nom individuel, en tant que militant.

Simon de l'AGEECGG indique que c'est son association qui participe, puisqu'un mandat de son association le délègue. Son amendement vise à légitimer la proposition et ne peut l'en engager.

Alexandra de la SOGEECOM indique qu'il n'y a pas d'instance supérieure dans la coalition et donc que l'amendement ne change pas la proposition.

Alice de l'AFESH-UQAM indique une différence de mandats entre l'AGEECGG et d'autres associations comme l'AFESH-UQAM ou le SECMV sur leur statut de membre de la coalition.

Mircea du CUTE-UdeM propose un sous-amendement : "Que les personnes présentes à la réunion de la coalition" Simon de l'AGEECGG l'intègre à l'amendement.

Valérie du CUTE-UQAM demande le vote sur l'amendement.

Pour: 4 Contre: 5 Abstention: 6

Amendement battu à majorité

4.1 Principale

Considérant que plusieurs étudiant.es et stagiaires participeront à une journée de visibilité en Europe et au Canada dans le cadre de la journée internationale des stagiaires du 10 novembre;

Que les participants à la coalition élaborent une déclaration commune en faveur de la rémunération de tous les stages et qu'elle appelle à la grève des stages.

Que cette déclaration soit publiée le 10 novembre prochain, dans le cadre de la Journée internationale des stagiaires.

Que tous les groupes ou associations signataires de cette déclaration soient en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux et qu'ils participent à l'organisation d'activités de sensibilisation ou de mobilisation dans le cadre de la journée du 10 novembre.

Mircea du CUTE-UdeM suggère qu'on fasse une ligne du temps de l'escalade des moyens de pression pour convaincre qu'on est rendu.es à la grève.

Alice de l'AFESH-UQAM suggère de respecter le point où en sont rendus les différents milieux, de même que la diversité des tactiques. La coalition doit rester inclusive.

Anthony du CUTE-UdeM suggère qu'on reste dans l'esprit qu'on est des individus et qu'il ne faudrait pas que la coalition mine notre capacité d'agir.

Nicholas indique qu'il n'y aura pas de sanction même si des associations n'ont pas la capacité à faire une AG de grève. Mais les personnes présentes peuvent suggérer un

moyen à privilégier.

Jeanne du CUTE-UQAM suggère que l'appel à la grève ait une influence hors Québec et à l'international. Et que le texte d'appel soit modifiable par tous les groupes qui y participeront, même si ce n'est pas dit clairement dans le libellé de la proposition : une réelle collaboration dans la rédaction.

Adam de l'AFESH-UQAM rappelle que des propositions de grève dans un milieu réfractaire peut avoir un effet nocif, peut être démobilisant.

Valérie du CUTE-UQAM rappelle que c'est seulement une journée de grève. Elle rappelle aussi le caractère décentralisé qui permet de varier les moyens de pression.

Alexandre de l'ADEESE serait bien intéressé par une ligne du temps de l'escalade des moyens de pression.

Demande de vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 4 Adopté à majorité

4.2 Proposition

Plénière de 10 minutes sur les conditions de réalisation de stages dans le but de penser à des actions en conséquence.

Proposé par Alice de l'AFESH-UQAM. Appuyé par Mircea du CUTE-UdeM. Adopté à l'unanimité.

Bastien du CUTE-MV indique que presque aucun stage n'est rémunéré au Cégep Marie-Victorin. Adam indique qu'il y a environ 1100 ententes de stages. 85% d'étudiantes : TS, éducation spécialisée, physio. Très variable dans la durée et la charge de l'horaire. En TS, les profs invitent l'asso à faire des présentations de 45 minutes en classe.

Sandrine de l'AETS-UQAM parle de la disparition des stagiaires du mouvement durant la dernière année. Il faut se concentrer sur les gens en 1^e et 2^e années. Il faut l'aide d'autres associations, car en stage à 3 jours semaine.

Alexandre de l'ADEESE indique qu'il y a variété des conditions de stages entre les

différents programmes d'enseignement. Note quand même la règle générale des 4 stages avec prise en charge progressive, qui se termine par une pleine charge. Autrefois, il y avait une année de probation au lieu des stages, et c'était rémunéré.

Kaella de la SOGEECOM indique qu'en technique de soins de santé, il y a prise en charge complète d'un patient dès le premier stage. Ce qui complique la mobilisation dans son programme, l'horaire est variable selon l'étudiante. Assez en défaveur de faire la grève.

Simon de l'AGEECGG indique qu'il y a une forte présence de techniques au cégep Gérald-Godin et fait le rapprochement entre la non-rémunération et les programmes traditionnellement féminins. En soins infirmiers, deux à trois jours semaine en stage. Ouverture à faire des actions pour aider. Grande frustration car beaucoup de transport à partir de l'ouest de l'île. Autres programmes : pharmaceutique, éducation à l'enfance, etc.

Jeanne du CUTE-UQAM indique qu'à part TS, la plupart des milieux ont une alternance étude et stage. À l'ADEESE on fait un appel à la grève pour l'ensemble des membres pour se solidariser avec les stagiaires.

Etienne du secrétariat donne des précisions sur les stages en technique de la documentation au Collège de Maisonneuve.

CSU indique que les programmes comme le génie comptent des stages rémunérés. Histoire, éducation et journalisme ne peuvent pas être payés pour leurs stages.

Mircea du CUTE-UdeM explique ce que le baccalauréat en enseignement secondaire à l'UdeM implique. Stage 2 : prise en charge à 50%; stage 3 : 18 jours de prise en charge à 80%; stage 4 : 100% de la charge, 40h semaine et débordement à la maison, intégration totale de la charge de l'enseignant incluant les réunions, etc.

4.3. Proposition

Plénière de 10 minutes sur les actions régionales.

Proposée par Adam de l'AFESH-UQAM. Appuyée par Mircea du CUTE-UdeM.

Adopté à l'unanimité.

Adam dit qu'il importe de donner des idées d'action auxquelles on peut inviter d'autres associations et groupes sinon ça risque de tomber à plat.

Alice de l'AFESH-UQAM dit qu'il importe de produire du matériel de mobilisation, slogans, etc. sinon ça tombe à plat. Elle suggère que les actions aient lieu le 9 novembre parce que le vendredi il n'y a pas beaucoup de monde ni d'activité dans les écoles.

Jeanne du CUTE-UQAM aimerait connaître des idées d'actions communes pour l'ensemble de la coalition. Idées pour l'UQAM. Degrés d'intensité variable.

Alice de l'AFESH-UQAM invite à faire attention à la répression académique qui s'ensuit.

Camille du présidium invite à faire attention à ne pas freiner les actions avec les mises en garde sur les répercussions.

Adam de l'AFESH-UQAM invite à organiser quelque chose de plus commun parce qu'il craint qu'il n'y ait rien sur plusieurs campus.

Sandrine de l'AETS-UQAM croit que des actions plus locales alimentent une cohésion locale, mais un n'exclut pas l'autre.

Alice de l'AFESH-UQAM invite à faire un événement commun autour du lancement de l'appel.

Nicholas du CUTE-UdeM suggère une association commune et la multiplication de petites actions locales. Donne des exemples de la préparation de la journée en Outaouais.

Alice de l'AFESH-UQAM aimerait qu'on aborde la question de la déclaration du 10 novembre.

4.4. Proposition

Plénière de 10 minutes sur la déclaration du 10 novembre Proposé Adam de l'AFESH-UQAM. Appuyé par Nicholas du CUTE-UdeM.

Etienne du secrétariat présente l'idée d'une journée d'actions dans le cadre de la journée internationale des stagiaires. Il indique qu'un appel européen à la mobilisation aura lieu et qu'on désire faire la même chose pour l'Amérique du Nord. À l'hiver on pourra tenter un appel mondial.

Mircea veut inclure des chiffres dans l'appel, mettre un salaire, le seuil de la pauvreté. Chiffre du gouvernement.

Alice de l'AFESH-UQAM veut situer historiquement les coupures et la marchandisation de l'éducation dans les mesures néolibérales. Inclure l'impact sur les personnes racisées, personnes immigrantes, les personnes démunies. Se solidariser avec les groupes communautaires, la grève du communautaire. Un chiffre : stage en génie mécanique stage de 3 mois a gagné 10 000\$ pendant qu'elle s'est endettée de 10 000\$ pour son bac en TS.

Simon de l'AGEECGG indique qu'un.e étudiant.e sur 20 a vécu une situation d'itinérance dans les derniers 12 mois.

Nicholas du CUTE-UdeM questionne quelle mesure on peut rédiger une déclaration commune.

Adam propose qu'un comité soit mis sur pied pour la rédaction de l'appel.

4.4. Proposition

Qu'un comité de rédaction soit créé pour rédiger un premier jet de déclaration d'ici une semaine.

Proposé par Jeanne du CUTE-UQAM. Appuyé par Adam de l'AFESH-UQAM.

François du présidium pose la question de la façon de faire, à partir de quel moment on soumet le texte aux groupes de l'international.

Valérie du CUTE-UQAM croit qu'il faut le diffuser aux groupes de l'international dès que le premier jet est complété.

Simon de l'AGEECGG croit qu'il ne faille pas diffuser au grand public avant approbation par le grand public. Valérie répond qu'elle voulait le diffuser aux groupes qu'on aimerait qu'ils le signent.

Jeanne du CUTE-UQAM invite à ce qu'on l'amène dans nos milieux aussi pour que ce soit retravaillé et modifié.

Adopté à l'unanimité.

Les personnes suivantes se sont manifestées à s'impliquer dans le comité :

Alice de l'AFESH-UQAM, Sandrine de l'AETS-UQAM, Valérie, Emily du CUTE-UQAM, Louis-Thomas, Mircea du CUTE-UdeM.

Mircea trouve qu'une idée d'assemblée populaire serait souhaitable.

Jeanne du CUTE-UQAM propose un vote indicatif sur qui préfère une action centralisée ou des actions décentralisées pour le 10 novembre.

Centralisée : 8 (AETS-UQAM, AFESH-UQAM, SECMV) Décentralisées : 6 (CUTE-UQAM, SOGEECOM, UdeM)

Abstention: 2

Etienne du secrétariat indique que le vote doit être compris comme un désir de s'impliquer pour l'organisation d'une action au local ou pour mettre ses énergies et ressources dans l'organisation d'un évènement commun. Il rappelle qu'il n'y a pas d'exécutif dans la présente coalition et donc que personne d'autres n'exécutera les décisions des participant.es à la présente réunion.

Emily suggère de mettre en lien via vidéo, skype live les mobilisations partout dans le monde dans nos mobilisations, pour donner l'impression que le mouvement est plus grand.

Simon de l'AGEECGG croit qu'il serait effectivement souhaitable de mettre en lien les mobilisations à l'échelle mondiale.

Alice de l'AFESH-UQAM croit qu'on peut rassembler le matériel d'un peu partout et qu'on fasse le montage a posteriori.

4.5. Proposition

Que la coalition organise un rassemblement commun lors de la journée du 10 novembre dans le cadre de la journée internationale des stagiaires.

Proposé par Valérie du CUTE-UQAM. Appuyé par Adam de l'AFESH-UQAM.

Valérie du CUTE-UQAM précise que l'organisation de ce moment garantit qu'il se passe quelque chose cette journée-là, ce qui n'empêche pas la tenue d'activités locales.

Adam de l'AFESH-UQAM se propose à prendre en charge la coordination de la journée. Jeanne, Sandrine du CUTE-UQAM et Nicholas du CUTE-UdeM veulent participer à l'organisation.

Adoptée à l'unanimité.

Alice de l'AFESH-UQAM suggère que la grève au local permet de libérer du temps pour participer à cette activité commune du 10 novembre.

Adam de l'AFESH-UQAM invite à faire des tournées d'appel des groupes et de militant.es d'associations étudiantes pour les inviter à adopter des mandats de grève.

Louis-Thomas du CUTE-UdeM suggère que l'appel contienne l'appel au rassemblement et à la grève.

5. Matériels d'information

5.1 Proposition privilégiée

Que l'on passe au point 10. Levée.

Proposé par Valérie du CUTE-UQAM. Appuyé par Louis-Thomas CUTE-UdeM. Adopté à l'unanimité.

10. Levée

10.1 Proposition

Que soient déterminés le moment et l'endroit de la prochaine rencontre de la coalition. Proposé par Valérie du CUTE-UQAM. Appuyé par Louis-Thomas CUTE-UdeM.

10.2. Proposition

Que la prochaine réunion de la coalition se tienne la fin de semaine du 18-19 novembre.

Proposé par Jeanne du CUTE-UQAM. Appuyé par Adam AFESH-UQAM.

Vote indicatif:

Pour : 12 Contre: 2

10.2.1. Amendement

Que l'on remplace "la fin de semaine du 18-19 novembre" par "la fin de semaine du 25-26 novembre à l'Université de Montréal".

Proposé par Nicholas du CUTE-UdeM. Appuyé par Alice de l'AFESH-UQAM. Adopté à l'unanimité.

Principale adoptée à l'unanimité.

10.3. Proposition

Que l'assemblée soit levée.

Proposé par Valérie du CUTE-UQAM. Appuyé par Louis-Thomas CUTE-UdeM.

Levée de l'assemblée à 15h24.